

Heudebouville > Château du colombier

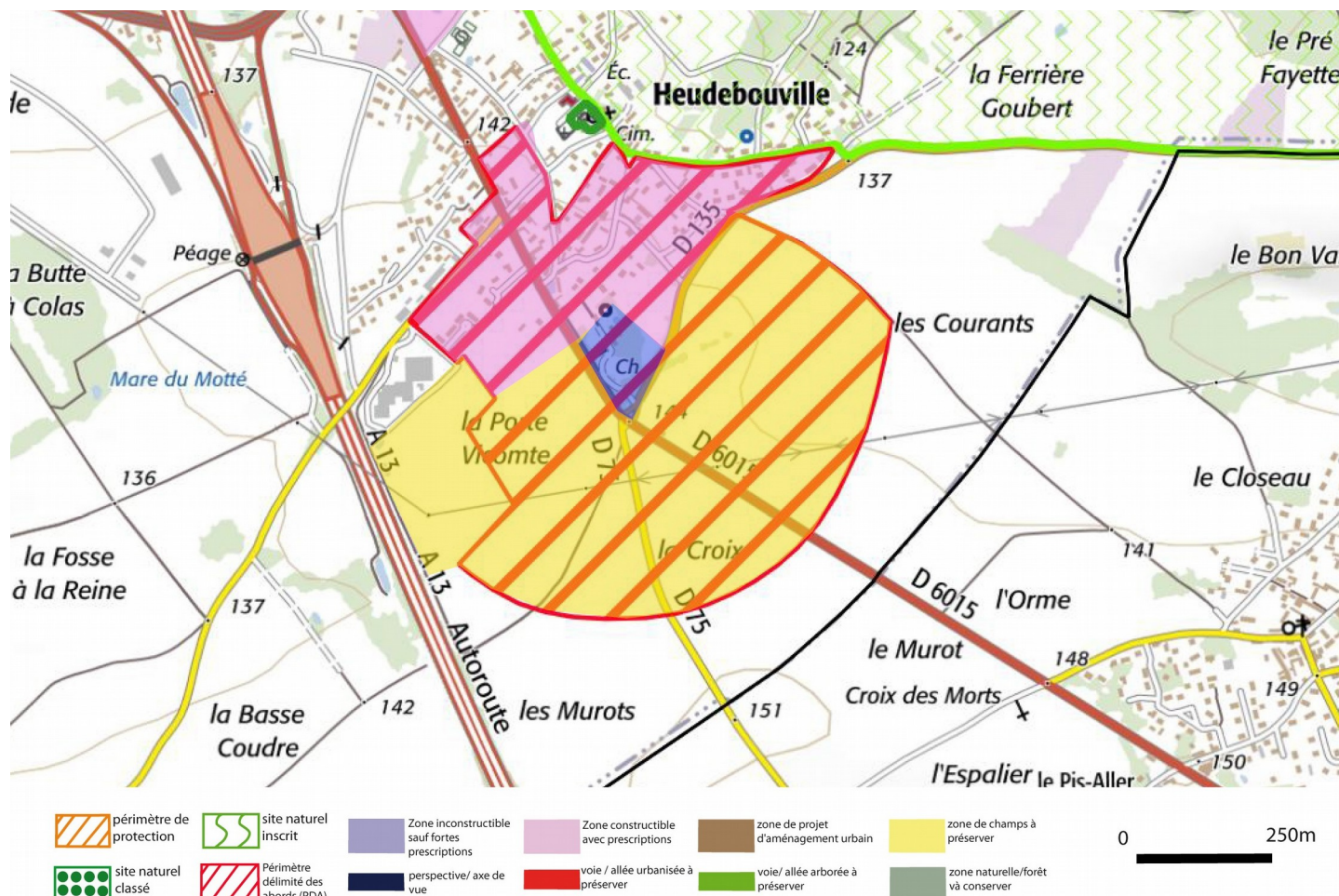
La commune d'Heudebouville dispose d'un site classé qui englobe l'église et le cimetière depuis le 25 mai 1926.

Le territoire d'Heudebouville est en partie couvert par le site inscrit des falaises de la Seine et d'Andelle depuis le 26 octobre 1981.

Le château et son parc ont été inscrits en tant que monuments historiques le 4 mai 1984. Les décors du grand salon, au rez-de-chaussée, ont été classés ce même jour.

Un manoir seigneurial existait sur le site dès le XIII^e siècle. La construction de l'actuel château, à partir de 1745, est entreprise par André-Adrien Hélot, conseiller au Parlement de Rouen et nouvel acquéreur des terres du Colombier. Celui-ci sollicite l'architecte Joseph Abel Couture, auteur de nombreux châteaux dans l'Eure (Mouflaines, Mesnil-Verclives, etc.). Le château du Colombier présente un logis rectangulaire d'un étage surmonté d'une toiture en ardoises à combles brisées et lucarnes. L'édifice intègre d'anciens murs du manoir médiéval. Partiellement enduites, les façades affichent une composition subtile, associant pierre de taille (chaînes harpées, soubassement, angles de la corniche) et brique (encadrement de baies, bandeaux, pilastres et fronton de la travée centrale). Parmi les dépendances se distingue un superbe colombier circulaire, composé de moellons de silex et de pierres calcaires. Les travaux sur le château se sont poursuivis jusqu'au début du XIX^e siècle avec l'adjonction de pavillons latéraux de plain-pied pour accueillir de nouvelles dépendances. Le château a conservé une partie de ses décors intérieurs du XVIII^e siècle.

Situé à l'entrée sud du village d'Heudebouville, le long de l'ancienne route allant de Paris à Rouen, le domaine du Colombier dispose d'un parc arboré formant un écrin de verdure autour du château. La lisière du village, encore peu urbanisée, forme un cadre rural à préserver.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le colombier et le parc vus du Sud-Ouest

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et/ou dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



La lisière sud du village



Une rue d'Heudebouville



Moellons, briques et pans de bois



Un mur en moellons et briques



L'usage de pans de bois et de tuiles plates



Le paysage voisin de la vallée de la Seine